




Les 4h ont le vent dans le dos

#EPS2024

“Un besoin à la fois sanitaire et évidemment culturel, social”
Irène Margaritis, ANSES

“Il faut redonner une place bien plus importante au sport et la culture”
Eric Deleamar, Défenseur des droits des enfants

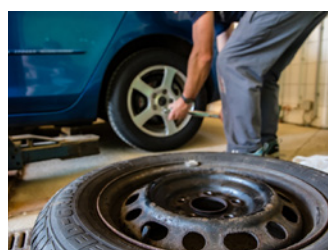
“Plus on aura d'éducation physique et sportive, plus on arrivera à créer des liens, à créer de la réussite, à créer du plaisir”
Coralie Benech, co-secrétaire générale du SNEP-FSU

“Accroître le nombre d'heures dispensées au collège et au lycée”
Claire Hédon, Défenseure des droits

“Objectif de quatre heures d'EPS tout au long de la scolarité”
Rapport Peu-Mazars

“4h d'EPS pour une acculturation et une démocratisation des activités physiques, sportives et artistiques”
Benoit Hubert, co-secrétaire général du SNEP-FSU

“Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'école !”
Déjà 8 000 signatures pour la pétition



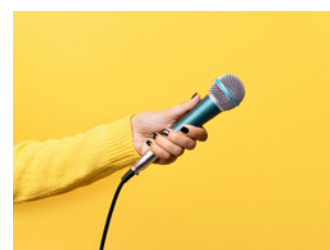
VOIE PRO : LUTTONS !
P. 6



DOSSIER #EPS2024, L'AVENIR DE L'EPS EST ENTRE NOS MAINS !
P. 7-10



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
P. 11



INTERVIEW ÉRIC DELEMAR
P. 14

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

UNE URGENCE MAL TRAITÉE

La 28^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) s'est tenue à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023. Temps fort de la question climatique, elle doit établir le premier bilan mondial des engagements pris par les États à Paris en 2015, lors de la COP21.

Le lieu et la présidence de la COP28 posent questions. Dubaï est « *le cinquième plus gros émetteur de CO2 par habitant de la planète, avec 20,3 tonnes par habitant et par an. C'est cinq fois plus que la France.* » (Reporterre, 30/11). D'autre part, la COP28 est « *présidée par Sultan Ahmed Al Jaber, ministre de l'Industrie des Émirats arabes unis, mais surtout PDG de la compagnie nationale de pétrole d'Abu Dhabi* » (Reporterre, 30/11). Selon la BBC (27/11), « *les Émirats arabes unis prévoient d'utiliser leur rôle d'hôte des négociations de l'ONU sur le climat comme une opportunité pour conclure des accords pétroliers et gaziers.* »

Il y a urgence et le GIEC estime, dans son dernier rapport, qu'en plus d'une réduction de nos émissions, « *le déploiement de dispositifs de captation du dioxyde de carbone, pour contrebalancer les émissions résiduelles, est inévitable* » (France Info, 4/12). Pour illustrer le chemin encore à parcourir, notons qu'en marge de cette COP28 « *l'accord commercial Union européenne-Nouvelle-Zélande a définitivement été ratifié le 27 novembre, avec le soutien de la France* » (L'humanité, 3/12). Est-il possible d'avancer pour l'avenir climatique et écologique avec des compromis et des résolutions dérisoires qui écoutent les intérêts de court terme et la rentabilité des entreprises pétrolières ?

DITES 33 ET APPUYEZ SUR *

D'ici 2028, la SNCF installera 300 espaces de télé-médecine dans ses gares, censés lutter contre les « *déserts médicaux* ». « *Le syndicat des médecins généralistes MG France dénonce au contraire le coût élevé et l'offre de soin « dégradé » des plateformes de téléconsultation* » (L'Humanité, 7/12). Pour Gérard Raymond, président de France Assos Santé, « *le médecin qui fera de la téléconsultation, il ne fera pas de la consultation* » (France info, 18/11). Du côté de l'Ordre des médecins, il s'agit « *d'améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés, véritable enjeu d'attractivité des territoires vis-à-vis de l'installation des professionnels de santé* » (La Tribune, 20/11)

Le « *drive* » médical, avenir du service public de santé ou symbole d'une médecine à deux vitesses ?

La
chronique
de

Castor et Paul Luxé



un OVNI identifié

3 chroniques très différentes sur les sujets et la forme, il serait quand même temps de se présenter. Castor et Paul Luxé...

Avec des patronymes de constellation, leur côté mythologique, ou leur présence dans une chanson de Brassens, il y a évidemment des liens ténus entre eux, ce sont bien des copains d'abord.

Castor, c'est celui qui aime faire barrage. Il a souvent une dent contre le pouvoir et, à contre-courant, tente de monter collectivement des constructions « *grinçantes* » pour modifier le cours de l'eau. En clin d'œil à Simone De Beauvoir, Castor est sensible aux questions sur l'égalité.

Son jumeau, Paul Luxé, c'est une antithèse. Pas forcément anti-tout, pas non plus en ti..tane, sinon son pseudo serait mal choisi. Paul Luxé, malgré son patronyme marqué par le confort bancaire, possède une colonne vertébrale articulée autour des préoccupations du peuple. C'est aussi une référence au sketch des « *Inconnus* » avec le prof d'EPS mû en prof de philosophie pour qui la « *Luxure* » se traite avec un bandage !

En parlant d'inconnus, le choix d'un pseudo dans l'univers syndical interroge. Ici, c'est avant tout pour susciter une curiosité et créer une identité.

Castor et Paul Luxé, syndicalistes, aiment leur métier de prof d'EPS et aiment le partager. Castor et Paul Luxé appartiennent à une constellation sidérale de professeurs d'EPS sidérés par les injonctions et changements permanents mis en place contre les éclairages de la profession.

Dans un contexte politique sombre, la prise de distance et l'humour ne sont pas indissociables de l'engagement et des valeurs. Prendre le sérieux avec dérision, mettre des mots sur des maux, ne pas fermer les yeux sur des aberrations, garder l'œil sur nos acquis, c'est aussi avoir un regard décalé sur des choses que nous subissons comme ordre établi.

Cette courte chronique, modestement, ne se veut pas que futile. Nos pseudos cachent aussi l'envie de lever la tête afin de partager une boussole commune.

Presque 30 ans après « *La vie tranquille de Ferdinand Hadidace* », le comité de rédaction relance donc ce genre de chronique. Le billet de Castor et Paul Luxé intègre ainsi le bulletin syndical en défilant à sa manière sous la bannière de l'absurde, du jeu de mot, du cynisme, du ton décalé et autres registres.

/ SOMMAIRE /

News //2

- Et pendant ce temps là...
- La chronique de Castor et Paul Luxé

Édito //4

- Une agitation médiatique permanente
- Face au discours d'Attal : le remède syndical !

Actions //5

- Les GT reconnaissance et attractivité... des mesures irresponsables et/ou très insuffisantes

Voie pro //6

- Voie pro : luttons !

Dossier : #EPS2024 //7-10

- #EPS2024, l'avenir de l'EPS est entre nos mains !
- Des actions sur toute la France pour développer l'EPS !
- Le SNEP-FSU dans les médias

#EPS2024 sur le terrain //11

- #EPS 2024 - États Généraux de l'éducation physique et sportive
- Appel : JOP 2024, des jeux pour l'EPS et le sport en France

Actualités //12

- Qu'ont-ils fait de l'argent de l'UNSS ?
- Le sport à l'université de Limoges...

Métier //13

- Formation syndicale : le TA de Nantes donne raison au SNEP-FSU !

Interview //14

- Interview d'Éric Delemar

Actualités //15

- Le sport : grande cause nationale
- Entrisme de l'extrême droite à l'École : danger !



POPULARISER DES OUTILS

Le site du SNEP-FSU regorge d'analyses, d'actualités, d'informations et d'outils. Parmi ceux-ci, des « kits » permettent de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement, les rapports de force qui s'y exercent et apportent des outils pour agir localement pour plus et mieux d'EPS, plus et mieux d'École.

LE KIT « DHG » EST ICI

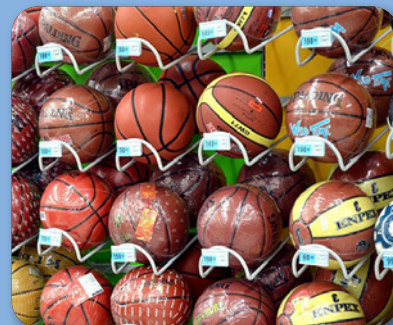


Sont en effet disponibles des argumentaires, des outils, des calculateurs, des textes de référence... Ces kits souffrent souvent de leur méconnaissance. Car s'ils ne sont pas magiques, ils sont malgré tout une aide réelle pour défendre et développer notre discipline et plus largement une vision progressiste et humaniste de l'École. Alors n'hésitez pas et allez y jeter un œil !

@ dominique.parville@snepfusu.net



LE KIT « BUDGET » EST ICI



SOIRÉE DE L'EPS !

Soirée de l'EPS
n° 5 / Saison 4

Qui est contre la CP5 en EPS ?

JEUDI 18 JANVIER 18H30 / 20H

À la maison SNEP-FSU et sur LIVE



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Attention

La qualité de syndiqué-e au SNEP-FSU est maintenue aux adhérent-es de l'année précédente jusqu'au 31/12 de l'année civile en cours. Ainsi, à partir du 01/01/2024, les collègues n'ayant pas renouvelé leur adhésion ne seront plus considérés-es comme syndiqués-es. Le bulletin 1016 sera le dernier qui leur sera envoyé. Durant les congés : pensez à ré-adhérer !

**Ce bulletin contient
1 encart**

**Le SNEP-FSU sera fermé du
23 décembre au 1^{er} janvier
inclus**

FACE AU DISCOURS D'ATTAL : LE REMÈDE SYNDICAL !

Les libéraux transforment le système éducatif depuis des années et Attal accélère. Les services publics (SP) sont démantelés à grande vitesse (Hôpitaux, Ehpad, École...). Mais rien n'est inéluctable et le sauvetage des SP passera par la mobilisation des personnels et des usager-es.

S'engager par l'adhésion c'est rendre possible un autre avenir : celui d'une école émancipatrice. Syndiquons-nous sans attendre, pour agir ensemble contre la casse de l'École publique.



Édito

UNE AGITATION MÉDIA- TIQUE PERMANENTE

Dans un contexte international marqué par une violence quotidienne meurtrière sur Gaza qui occasionne en France de nombreux relents d'antisémitisme ou de racisme, l'extrême droite se sent revigorée et donne à voir la haine, l'intolérance et la violence auxquelles ses idées correspondent. Loin d'être arrêtée dans son déchainement de haine, elle est confortée dans ses idées par le silence assourdissant d'un certain nombre de politiques de la majorité que ses positions arrangent. La loi immigration de Gérald Darmanin, les travaux d'intérêt général d'Aurore Bergé répondent aux orientations politiques de l'extrême droite. Était-il tolérable de laisser s'organiser au sénat un colloque piloté par l'association « parents vigilants », initiative soutenue par un sénateur, alors que celle-ci menace et fait pression sur de nombreux-euses enseignant-es ou sur l'institution lorsqu'ils/elles essayent de faire leur travail, notamment dans le cadre de projets visant à faire valoir les valeurs de l'égalité, de la laïcité, sans aucune réaction... Saisi de cette question Gabriel Attal n'a pas apporté de réponses ou de soutien public au courrier envoyé par une intersyndicale.

Mais finalement, Gabriel Attal ne surfe-t-il pas sur un certain nombre d'idées de la droite dure comme Emmanuel Macron et d'autres l'ont fait avant lui ? La question des groupes de niveau au collège résultant de la mission choc des savoirs ne rejoint-elle pas les velléités de la droite et de l'extrême droite, pour renforcer la ségrégation sociale ?

Gabriel Attal ne nous déçoit jamais, il enchaîne depuis le début de l'année les déplacements, les plateaux télé et les mises en scène de discours officiels. Mais au-delà de l'apparence il y a le fond politique ; en moins de 3 mois, le ministre aura réussi, si toutes ses annonces sont menées à terme, à désorganiser et à changer profondément l'École entre la vision de l'enseignant-e et la conception de l'enseignement. L'École de la République réductrice des inégalités que la FSU promet s'éloigne du paysage, il est encore temps de nous mobiliser pour l'arrêter dans son projet.

Édito écrit le 12 décembre 2023

[@ coralie.benech@snepsfu.net](mailto:@coralie.benech@snepsfu.net)

LES GT RECONNAISSANCE ET ATTRACTIVITÉ... DES MESURES IRRESPONSABLES ET/OU TRÈS INSUFFISANTES

Le 13 octobre, le ministre avait lancé un grand chantier sur l'attractivité du métier. Il en ressort 3 leviers : formation initiale, déroulé de carrière et conditions de travail.

Notons que sur ce chantier il ne sera jamais fait référence à la question salariale sous quelque forme que ce soit, alors que toutes les études montrent que celle-ci est le premier obstacle à l'engagement dans le métier d'enseignant-e.

GT-1 Formation des enseignant-es

La dernière réforme de la formation a eu lieu en 2019, c'était la 3^{ème} en moins de 10 ans. Nous ne pouvons évidemment que constater que le bilan n'est pas reluisant, mais comment cela aurait-il pu se passer autrement ? Cette dernière réforme a été menée au pas de charge et elle a bouleversé les équilibres entre la formation à l'INSPE et le stage, qui a pris une part plus importante. Dans le cursus STAPS, il y a toujours eu des stages : club, école, second degré, observation, pratique accompagnée et c'est aussi, en plus des cours « disciplinaires et didactiques », grâce à cette formation du terrain et le retour réflexif que le cursus STAPS était reconnu.

La réforme proposée va mettre en grave danger notre formation STAPS pour plusieurs raisons. La première est une question de temporalité. Le ministre souhaite proposer un changement pour le concours 2025... soit une transformation des maquettes de concours et de licence à revoir en 6 mois maximum. La deuxième est une question de volume et de contenus de formation. L'année de L3 sera inévitablement pilotée par la préparation du concours et l'année de master 2 en responsabilité à 50 % ne laissera pas beaucoup de place à tout un pan de la formation initiale, celui consacré à l'étude des APSA, aux connaissances scientifiques, par exemple. Partie primordiale pour que l'enseignant-e soit en capacité de faire apprendre, de concevoir son enseignement pour faire réussir tous-tes les élèves.

La question finale pourrait se poser ainsi : le ministre souhaite-t-il des professeur-es concepteur-trices de leur métier ou des enseignant-es applicateur-trices sur le même registre que ce qu'il a annoncé pour les professeur-es des écoles (imposition de manuels et de méthode) ? Souhaite-t-il conserver la partie culture sportive de l'EPS ?

GT-2 Déroulé de carrière

Après une discussion très tendue avec l'administration sur les modalités d'accès à la classe exceptionnelle, les discussions autour des déroulés de carrière

ne risquent pas de faire évoluer fondamentalement les revendications du SNEP-FSU. Alors qu'il est fait référence aux grilles indiciaires, le ministère n'a pas envisagé de revoir le nombre de points par échelon afin que les salaires soient augmentés. D'autre part, pour le SNEP-FSU il est temps de prendre appui sur la réduction importante des inégalités de sexe, d'affectation qu'a engendrée PPCR pour envisager le RDV de carrière comme un moment privilégié de formation et/ou d'accompagnement, et de supprimer tous les décalages de carrière existants. En effet, les questions des quotas d'accès, que ce soit pour bénéficier de la bonification d'avancement ou encore pour accéder à la hors classe, rendent complètement injustes et injustifiables ces pratiques.

Dans cette discussion, le ministère envisage des pistes sans nous en donner tous les contours, ce qui laisse leur projet dans l'opacité.

GT-3 Conditions de travail

Dans ce GT, des mesures certes importantes mais qui relèvent du cosmétique, comme les remboursements plus rapides des frais de déplacement ou encore un paiement plus rapide de certaines missions comme les examens. Ceci devrait être naturel mais il faut que ces mesures apparaissent dans un GT pour faire croire que le ministère nous veut du bien ! Pour le SNEP-FSU, les mesures les plus importantes à aborder concernant les conditions de travail sont celles des effectifs de classe, mais aussi celle des tâches supplémentaires, l'aménagement des fins de carrière, l'obligation des heures supplémentaires, les questions des déplacements, des installations sportives... le ministère renvoie pour ces questions à la possibilité d'un accord sur la qualité de vie et les conditions de travail. CHICHE si nous n'avons pas à attendre la prochaine mandature !

La mobilisation à venir est à construire dans les établissements au moment des budgets, des DHG ; organisons-nous pour que notre métier soit revalorisé ! Il faut faire reconnaître le chantier attractivité comme une hypocrisie qui risque de condamner notre métier d'enseignant-e concepteur-trice et qui ne règlera en rien les 2 questions centrales, salaires et conditions de travail.

VOIE PRO : LUTTONS !

LE PROJET DE RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE DE CAROLE GRANDJEAN AVANCE AVEC AUTORITÉ ET IL EST CLAIR : MOINS D'ÉCOLE POUR LES LYCÉEN·NES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE !

Une opposition historique

La formation professionnelle de notre jeunesse est historiquement au cœur d'une bataille idéologique. D'un côté, une conception scolaire complète et ambitieuse pour nos élèves afin d'élever le niveau de qualification et de connaissances. De l'autre, une tutelle patronale qui souhaite mettre la main sur une partie de la jeunesse, afin de construire une adéquation la plus déterministe possible entre les besoins du marché de l'emploi et le destin des élèves. À une logique d'émancipation par les savoirs et la culture s'oppose une logique d'adéquation par l'instrumentalisation de la formation. En ce sens, la réforme actuelle, pour aussi violente qu'elle soit, est à resituer dans ce conflit idéologique.

Moins d'École pour la jeunesse populaire

En droite ligne de cette tension, le projet Grandjean 2024 est clair : moins d'École et plus d'entreprise ! En classe de 2nde et 1^{ère} bac pro, l'accompagnement personnalisé (AP) est supprimé sans horaire supplémentaire en français et mathématiques. En classe de terminale le constat est plus dur encore, avec la perte de 4 semaines de cours ! En effet, l'année scolaire de terminale est réorganisée avec une fin d'année commune pour tous et toutes début mai, date à laquelle démarre un parcours différencié. Les élèves auront la « liberté » de choisir entre préparation « à la poursuite d'études », ou à « l'insertion professionnelle ». Au vu des difficultés sociales de nombre de nos élèves et de la précarité que subissent leurs familles, nous ne pouvons que déplorer un certain cynisme quant à la mise en avant de cette liberté de choix, qui se fera en réalité sous contrainte. La préparation des études supérieures résistera difficilement au poids des gratifications des



6 semaines de stage visant à l'insertion professionnelles, aussi maigres soient-elles. Ainsi, derrière une communication prônant un renforcement et une valorisation de la voie professionnelle qui ne trompe plus personne, c'est en réalité une attaque sévère sur l'ensemble du cursus, et une fois encore, une école sélective voire ostracisante.

Une EPS fragilisée et désorganisée

L'EPS n'échappe pas à la règle de la communication mensongère axée sur la revalorisation. La mise en avant de l'octroi d'1h sur le volume annuel global de la classe de terminale et le passage de 2h30 hebdomadaires sur 26 semaines, à 3h sur 22 semaines, ne masquent pas la désorganisation engendrée par la concentration des cours sur le début de l'année scolaire. Pour beaucoup de nos élèves, l'EPS représente le seul temps de pratique sportive et artistique dans la semaine. Dès lors, ce passage de 26 à 22 semaines d'enseignement sera synonyme d'arrêt précoce de la pratique, alors que le gouvernement clame 2024 comme année olympique et sportive. Pour les enseignant·es, comment organiser 3 CCF sur 22 semaines tout en restant exigeant·es quant à l'étude des APSA. Il est à craindre que la réduction du

temps d'école et l'augmentation du temps en entreprise tracent le sillon d'un renforcement des compétences douces au détriment d'apprentissages disciplinaires ancrés culturellement. Comment ne pas penser au glissement vers une EPS contributive à des grands enjeux de citoyenneté, de santé, organisée autour des CMS pour ce faire ? Enfin, la concentration des volumes horaires avec les classes de terminales sur le début de l'année scolaire posera nécessairement des problèmes de répartition et d'utilisation des installations sportives, déjà souvent saturées.

Une lutte syndicale forte

Depuis l'année dernière, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU et l'intersyndicale voie pro manifestent leur opposition au projet de Carole Grandjean et luttent pied à pied. Nous faisons bouger les lignes et avons fait reculer le projet initial qui consistait à placer 6 semaines de PFMP au mois de mai, réduisant d'autant le temps scolaire. La grève du 12 décembre a marqué un temps fort de cette contestation et de manifestation de l'opposition de la profession au projet de réforme. La mobilisation pour une voie professionnelle exigeante, juste et émancipatrice doit se poursuivre car elle défend l'avenir de l'école et de la jeunesse.

@ eric.donate@snefpsu.net



La Semaine de l'EPS

#EPS2024



Du 20 au 24 novembre 2023

DOSSIER

#EPS2024, L'AVENIR DE L'EPS EST ENTRE NOS MAINS !

La 4^{ème} édition de la semaine de l'EPS, inscrite dans la campagne pour l'EPS à l'aune des JOP de 2024, a été porteuse d'un réel dynamisme et a fait l'objet d'une couverture médiatique à même de porter l'ensemble des problématiques dans le débat public. L'EPS est un sujet de plus en plus convoqué dans l'actualité, en témoignent deux rapports parlementaires, les questions posées à l'assemblée mais aussi le rapport du défenseur des enfants, adjoint au défenseur des droits qui pointe la nécessité d'augmenter les horaires d'EPS.

Continuer à peser est une nécessité, notamment au regard des réformes annoncées par G. Attal qui risquent, une nouvelle fois, d'amenuiser la place et le rôle de l'EPS si nous n'y sommes pas vigilant-es. Le dynamisme créé par les initiatives multiples sur l'ensemble du territoire à l'occasion de la semaine de l'EPS doit perdurer. Toutes les occasions doivent être saisies pour porter haut et fort l'ensemble des revendications. Les cartes scolaires, DHG et leur lot de suppressions de postes seront les prochaines échéances devant nous. Nous ne pouvons continuer à regarder se déliter notre discipline, nos métiers, nos conditions de travail. Si ce combat est à mener avec l'ensemble de nos collègues, celui de l'EPS en particulier est de la responsabilité de chacun-e d'entre nous.

La « Semaine de l'EPS » est un point d'étape important de notre campagne mais celle-ci ne s'arrête pas là. D'autres perspectives de mobilisation se construisent comme le parcours de la flamme de l'EPS ou encore un temps fort de mobilisation avec grève le 15 mars prochain. D'ores et déjà il faut nous y préparer, les enjeux sont lourds et importants pour notre avenir.

L'EPS appartient à ses enseignant-es et à leurs élèves. Ne laissons pas d'autres dessiner son avenir ! À nous de prendre la parole et de montrer avec fermeté ce que nous voulons pour notre discipline !

DES ACTIONS SUR TOUTE LA FRANCE POUR DÉVELOPPER L'EPS !

Lille : 2 stages syndicaux organisés (GPS et Ultimate) : plus de 80 collègues rencontrés.

Strasbourg : stage syndical autour du Badminton et pour revendiquer les 4 heures d'EPS. 55 collègues présents.

Grenoble : des stages organisés dans tous les départements. Plus de 100 collègues rencontrés.

Normandie : les journées de l'EPS ont été organisées à Pont-Audemer avec plus de 80 collègues.

Marseille : journée de l'EPS avec plus de 90 collègues, diffusion de tracts lors d'un match de Hockey et randonnée militante au Mont Guillaume.

Toulouse : opération pétition sur la place du Capitole. Plus de 600 signatures recueillies en 1h30. Une nécessité de massifier ces opérations sur tout le territoire.

Bordeaux : Assemblées Générales (Libourne, Le Hailan, Agen) et stage équipements ont été organisés durant la semaine. Plus de 90 collègues rencontrés.

Nantes : journée de l'EPS autour de la danse à Nantes et 3 stages départementaux (49 : biathlon - 53 : Tennis de Table - 72 : Basket - 85 : escalade). Plus de 100 collègues rencontrés.

Rennes : plus de 150 collègues aux journées de l'EPS bretonnes à Lorient. Une grande réussite.

Orléans : stage équipements à Chartres.

Poitiers : stage autour de la Course d'Orientation en Charente-Maritime

La Réunion : rencontre avec les étudiant-es STAPS (Le Tampon) et stage autour de l'activité Hand-Ball. Rencontre massive des étudiant-es et de la profession.

Guadeloupe : stage autour de la pratique de la natation.

■ Tous les événements ne peuvent être recensés dans ce bulletin. Plusieurs initiatives ont été réalisées en amont de la semaine de l'EPS (Dijon, Mayotte, Polynésie...). N'hésitez pas à consulter notre site.

■ Plus de 2 000 plaquettes ont été envoyées aux élu-es, représentant-es de parents d'élèves, monde sportif dans tous les départements.

■ 4 000 : c'est le nombre de signatures sur internet de la pétition lancée lors de la semaine de l'EPS « Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'École ». Nous appelons la profession à s'emparer de cet outil pour créer un « raz-de-marée » de signatures. La campagne de signatures ira jusqu'aux JOP : parents d'élèves, clubs sportifs, spectacles sportifs-ves... À faire remonter au SNEP-FSU.

Durant la semaine, Marie-George Buffet, ancienne ministre des Sports et David Lappartient, président du CNOSEF, ont signé la pétition. N'hésitez pas à contacter les élu-es et sportif-ves de haut niveau pour continuer la campagne d'opinion et de signatures.



SIGNEZ
LA PÉTITION





LE SNEP-FSU DANS LES MÉDIAS

SUR TOUT LE TERRITOIRE, DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ONT ÉTÉ ENVOYÉS PAR LES SECTIONS LOCALES DU SNEP-FSU. CELA A PERMIS UNE FORTE COUVERTURE MÉDIATIQUE DE LA SEMAINE ET DES BESOINS DE DÉVELOPPER L'EPS.

Grenoble : le manque d'activité physique et sportive a été mis en avant par le SNEP-FSU 74 en rappelant la nécessité de développer l'EPS dès le plus jeune âge. Émission de radio filmée, à voir et revoir. Radio Mont Blanc.



<https://www.youtube.com/watch?v=gHaqFxly97M>

Poitiers (La Charente libre) : le SNEP-FSU 16 alerte sur la « bombe à retardement sanitaire » que constitue le manque d'activité physique chez les jeunes pour demander plus et mieux d'EPS dans le système éducatif.

Ouest-France : « Les 30 minutes de sport à l'École : ça ne ressemble à rien ! » alerte Benoit Hubert. L'EPS est mise à mal au quotidien pour tous et toutes les élèves : suppressions de postes, formation réduite, effectifs par classes, équipements... Les dispositifs gouvernementaux (30 minutes et 2 heures de sport en collège) ne répondent pas aux enjeux.

L'Est républicain : Semaine de l'EPS : les professeurs de sport tirent la sonnette d'alarme

Le SNEP-FSU Besançon alerte sur la situation de l'EPS et appelle à un développement de l'EPS (recrutements, installations, etc...) pour permettre de former la jeunesse.

Le progrès (Jura) : « Le SNEP-FSU veut 4 heures de sport par semaine sur toute la scolarité ».

Le Dauphiné libéré : « Pourquoi les profs d'EPS revendiquent 4 heures de sport obligatoires par semaine ? ».

France bleu : « Sport à l'école : les profs d'EPS réclament plus d'heures par semaine ».

Vous retrouverez les différents passages médias sur le site #EPS2024, rubrique « dans les médias ».

Des rapports parlementaires qui demandent le développement de l'EPS !

Plusieurs rapports parlementaires expriment le besoin du développement de l'EPS : horaires, formation, recrutement, équipements... En novembre, le rapport de la défenseure des droits « le droit des enfants aux loisirs, aux sports et à la culture » demande notamment à :

- Garantir l'effectivité des heures d'enseignements obligatoires de la pratique sportive à l'école primaire et accroître le nombre d'heures dispensées au collège et au lycée.
- Mettre en place un plan de rénovation des équipements sportifs et [...] favoriser la création de nouveaux équipements sportifs structurants adaptés aux enfants.

Ces rapports montrent qu'au plus haut sommet de l'État, le renforcement de l'EPS est porté. Cela doit nous encourager à poursuivre et accentuer le rapport de force pour que ces demandes soient prises en compte au plus vite.

2024 : 4 heures pour tous et toutes ?

E. Macron a annoncé faire de l'activité physique et sportive la « grande cause nationale » en 2024. Avec quelles mesures ? Une mesure structurante pour des millions d'élèves fêtera ses 30 ans en 2024 : les 4 heures en 6^{ème} : nous n'oublierons pas de la lui rappeler.

Pour que des mesures concrètes soient prises, le SNEP-FSU appelle toute la profession à entrer en campagne : pétition massive, flammes de l'EPS en préparation, grève avec manifestation nationale le 15 mars à Paris.

#EPS2024

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Pour construire un réel héritage des JOP 2024 pour l'EPS, le SNEP-FSU mène une campagne nationale avec la profession. Intitulée #EPS2024, cette campagne vise à catalyser les transformations en faveur de l'EPS, du sport scolaire et du service public du sport.

Les études s'accordent pour dire que notre jeunesse traverse une forte crise de sédentarité et par ailleurs, le besoin de développer une culture commune est indispensable pour faire société et répondre aux enjeux de demain. Mais l'importance accordée à la démocratisation des pratiques physiques, sportives et artistiques n'est

actuellement pas à la hauteur des enjeux.

La pétition « Pour une jeunesse plus sportive : tout commence à l'école ! », à l'initiative du SNEP-FSU, se diffuse toujours avec une belle dynamique et doit être amplifiée. Nouveau temps fort de la campagne #EPS2024, les États généraux de l'EPS, qui se sont tenus le 8 décembre dernier

à Bagnole (93), ont réuni des fédérations sportives, des associations de parents d'élèves, d'étudiant-es, de formateurs-trices, des universités, des professeur-es d'EPS, des syndicats pour des tables rondes autour de la question de l'EPS de demain.

La volonté commune des participant-es a été la recherche de convergences pour dessiner les contours d'une politique ambitieuse pour le développement de l'éducation physique et sportive, du sport scolaire et du service public du sport.

« héritage » des Jeux olympiques et paralympiques, et l'autre travaillant les liens entre l'EPS, l'école et les fédérations sportives. Si les convergences qui ont émergé sont encourageantes, il faudra prolonger les débats, les rencontres pour discuter des points de tension restants.

À l'issue de ces États généraux, le SNEP-FSU invite toutes les organisations à signer l'appel qu'il lance, pour que les JOP 2024 constituent des jeux pour l'EPS et le sport en France.

Au programme de cette journée, deux tables rondes thématiques : l'une traitant des conditions nécessaires à un véritable

@ fabrice.allain@snefpsu.net



Appel : JOP2024, des jeux pour l'EPS et le sport en France

La France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024. Ces jeux doivent avoir un impact sur la démocratisation de l'activité physique et sportive pour construire une nation de sportifs et de sportives. Il s'agit de répondre à l'enjeu démocratique, social, culturel et de santé publique auquel cet événement doit participer.

Qu'elles soient sportives ou artistiques, les pratiques physiques, quand elles ne sont pas pilotées par la marchandisation et/ou instrumentalisées politiquement, représentent une importante source d'émancipation, de rencontres, de fraternité, de dépassement de soi et d'apprentissage de la solidarité.

Malheureusement, la baisse des pratiques, notamment chez les jeunes, est un fait reconnu. De nombreuses études montrent les pertes de capacités physiques des jeunes générations et le développement de la sédentarité. Par ailleurs, l'accès à la pratique physique et sportive reste très inégalitaire socialement, mais aussi entre femmes et hommes, entre les territoires. Le droit à l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap n'est toujours pas suffisamment effectif.

L'école est un des premiers lieux où tout peut commencer. C'est le seul lieu où, en EPS, l'ensemble de la jeunesse est touchée. Le développement du sport scolaire, l'augmentation des horaires d'EPS et sa place aux examens, sont les premières mesures nécessaires pour la construction d'une jeunesse plus sportive. Ces mesures doivent, dans une optique de construction d'un continuum, s'accompagner d'un vaste plan de développement des clubs et associations et d'un projet de loi d'orientation et de programmation tournés vers le sport pour toutes et tous.

C'est pourquoi l'ensemble des organisations présentes aux états généraux de l'EPS proposent les mesures suivantes pour un réel héritage des JOP2024 :

1. Mettre en œuvre un plan national de construction et de rénovation des équipements sportifs dédiés, à la fois, à l'EPS, au sport scolaire et à la pratique fédérale.
2. Proposer une épreuve d'EPS au DNB et doubler le coefficient de l'épreuve EPS au BAC.
3. Porter les horaires obligatoires de l'EPS à 4 h pour toutes les élèves sur l'ensemble de la scolarité, en portant une attention particulière à l'inclusion de tous les élèves.
4. Créer une section sportive scolaire ou une option EPS dans chaque établissement pour travailler en lien avec les clubs et associations.
5. Réformer la formation initiale en renforçant fortement l'étude pratique et théorique des APSA.
6. Créer une « Unité d'enseignement » obligatoire à un moment du cycle licence pour l'ensemble des universités.



QU'ONT-ILS FAIT DE L'ARGENT DE L'UNSS ?

L'UNSS enregistre un déficit que nous n'osions même pas imaginer. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, le CA UNSS n'aura pas encore eu lieu mais nous avons pu constater avec effroi et colère le montant de celui-ci dans les documents préparatoires : moins 12M € (janvier 2022 à août 2023).

Olivier Girault, directeur national nommé le 22/12/2021, a recruté de nouveaux « talents » pour compléter son équipe. Depuis son arrivée, cette nouvelle équipe a procédé à des modifications profondes. Elle a fait table rase de tout ce qui prévalait jusqu'à présent, affirmant sans vergogne que tout était bancal et que les comptes ne respectaient pas les règles. « L'ordre » qu'elle décrétait rétablir s'est concrétisé par une externalisation de services hors de prix, une augmentation conséquente des rémunérations des salarié-es, un étranglement financier des services départementaux et ré-

gionaux, des interprétations très personnelles des textes officiels, un suivi ressources humaines des services peu rigoureux, une recherche stérile de partenariats financiers.... n'en jetez plus, la liste pourrait être encore bien longue !

De janvier à décembre 2022, la direction nationale a attribué le déficit à la Gymnasiade (2.8M€) et aux remises sur le contrat licences des années COVID (3M€) ; la faute à l'ancienne équipe de direction selon elle. Pourtant, c'est bien l'équipe Girault qui ouvrirait déjà les vannes en signant des contrats avec des cabinets privés et en augmentant la masse salariale.

De janvier à août 2023, le déficit serait de 6.2M €... alors à qui la faute cette fois ? Qui a signé un accord cadre transport ? Qui a continué à externaliser les missions ? L'inflation a bon dos !

Il y a une décision urgente à prendre : revenir à un modèle économique et une gestion raisonnés pour que les rencontres, objet principal de l'UNSS, ne soient plus annulées comme elles le sont aujourd'hui et pour que le service public du sport scolaire bénéficie aux élèves et non pas à des intérêts privés.

@ nathalie.francois@snefsu.net

LE SPORT À L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES : UN RÉVÉLATEUR DU DÉSINVESTISSEMENT DE L'ÉTAT DÉGRADANT L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE !

La lutte initiée par un collectif de personnels, soutenu et accompagné par le SNEP-FSU, a permis de faire la lumière sur les problèmes et d'obtenir enfin des avancées pour « moins mal » travailler.

Débutons en présentant la situation, non exhaustive, du sport à l'Université de Limoges, dans ses structures STAPS et SUAPS.

- Les installations sportives appartenant à l'université (ISU) sont insuffisantes et se délabrent depuis plus de 10 ans. Depuis des années, les personnels ne cessent d'alerter sur



ce fait. Depuis plus d'un an, l'alerte est donnée pour la dangerosité pour les utilisateurs-trices.

- Le STAPS est sous-doté en personnels. Refus de création d'un poste de professeur-e des universités alors qu'un master est ouvert (c'est la norme).
- Le SUAPS est sous-doté et ses moyens budgétaires sont faibles. L'apport de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) est quasi inexistant. De plus, la répartition de celle-ci au sein de l'université est d'une opacité inquiétante (courrier du SNEP-FSU le 20/09 vers la présidente pour alerter).

Au final, ce sont des conditions de travail et d'études pour les enseignants-es et étudiant-es qui se dégradent, en témoignent les salles de cours (les ISU) qui sont insuffisantes et dangereuses ! Nombre de personnels sont en souffrance.

Ce contexte a provoqué la démission de la directrice du STAPS et de l'administrateur provisoire du SUAPS. Un collectif d'enseignant-es STAPS-SUAPS et d'étudiant-es est créé et une pétition est lancée. Elle recueille très rapidement plus de 4 000 signatures et le sport civil de la ville de Limoges s'en empare aussi... Une couverture médiatique régionale et nationale s'opère. À la date

du 11/12, des avancées financières et en postes sont engagées par la présidence de l'université et le rectorat, notamment pour engager les réparations urgentes et à moyen terme pour les ISU. À travers l'exemple du sport, c'est cette fumeuse autonomie universitaire qui est défailante parce qu'elle est largement pilotée par la pénurie de moyens publics, créant par là même de nombreux dysfonctionnements et conflits internes. Les ISU (salles de cours) sont le déclencheur de la rupture et de la révolte des collègues, puisqu'il y a danger et métier empêché.

@ pascal.anger@snefsu.net

FORMATION SYNDICALE : LE TA⁽¹⁾ DE NANTES DONNE RAISON AU SNEP-FSU !

Tous les dossiers portés et suivis par le secteur action juridique du SNEP-FSU contribuent à faire respecter les droits de tous·tes les collègues mais aussi à les renforcer. Tous les gains engendrés sont des améliorations en acte pour la profession et la discipline.

Dans le cadre d'une formation syndicale organisée par la section académique du SNEP-FSU Nantes et à laquelle il participait avec l'accord du recteur, T.L. a été victime d'un accident de VTT le 05/03/2020.

Il sollicite de son administration que l'accident soit reconnu imputable au service. Le 02/07/2020, la commission de réforme a émis un avis favorable en faveur de l'imputabilité au service de cet accident. Le 08/07/2023, le recteur a refusé de reconnaître l'imputabilité de l'accident en cause. Le recours gracieux formé par notre collègue le 01/09/2020 a été rejeté à défaut de réponse du recteur dans le délai de 2 mois. T.L. a demandé au Tribunal Administratif de Nantes ces 2 décisions.

Dans le mémoire qu'il a adressé au Tribunal Administratif, le Recteur de Nantes tente implicitement de réduire la formation syndicale à celle de la participation à des réunions, à l'exercice de mandats ou à la rédaction de tracts et ose avancer que l'administration n'aurait pas été suffisamment éclairée sur l'objet et le contenu de la formation syndicale et que « le lien avec le service était trop distendu ».

Dans son mémoire, Me WEYL, avocat du SNEP-FSU et de T.L., a rappelé que « la réflexion et la formation dispensée ne se limite pas à la taille du crayon ou à l'art de la prise de parole mais inclut la réflexion et la formation sur la pratique de la profession, y compris dans le cadre de l'exercice d'activités constituant le cœur de la profession et qui en constitue le support ». Il a également insisté sur le fait que l'administration n'avait aucun droit de regard sur la formation syndicale et que le stage était explicitement intitulé « 13^{èmes} assises pédagogiques de l'EPS et du Sport Scolaire à Nantes, 2 jours de débat et de pratiques » et qu'il y avait notamment pour « support d'action et de réflexion » des ateliers de natation, arts du cirque, athlétisme, rugby, ultimate et VTT ». Notre avocat a défendu que la participation à un atelier de pratique sportive, dans le cadre de la formation syndicale à laquelle participait T.L., « n'a rien d'étranger au service » et a demandé au TA d'enjoindre le Recteur de prendre la décision de reconnaître l'imputabilité au service de l'accident de T.L. survenu pendant la formation syndicale.

Le TA a soutenu que le Recteur de Nantes « n'aurait pu, en tout état de cause, s'op-

poser à l'octroi du congé syndical à T.L. ni à raison de son contenu, ni à raison de sa localisation, en dehors de nécessités tenant au fonctionnement du service ». Et « qu'au regard (..) du thème de cette formation, alors que T.L. bénéficiait d'une autorisation de sa hiérarchie pour y assister, sa participation, dans ce cadre, à un atelier de VTT s'inscrit dans le prolongement de son service de professeur d'EPS ».

Le TA a décidé d'annuler les décisions de rejet de la demande formulée par T.L. et a enjoint la Rectrice de Nantes de reconnaître l'imputabilité au service de l'accident dont il a été victime le 05/05/2020 et d'opérer la régularisation de sa situation dans les 2 mois. L'État est condamné à verser à T.L. la somme de 1 500 € au titre de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Cette décision du TA de Nantes constitue une importante victoire du SNEP-FSU. D'une part, en ce qui concerne l'objet et le contenu des stages de formation syndicale qui ne peuvent être soumis au visa préalable de l'administration. D'autre part, en considérant qu'un atelier de pratique (physique, sportive ou artistique) s'inscrit dans le prolongement du service d'un professeur d'EPS et qu'un accident survenant dans ce cadre doit être reconnu comme imputable au service.

Il convient de souligner qu'il aura fallu plus de 3 ans et demi pour obtenir gain de cause. Comme dans d'autres dossiers, la constance et la fermeté de l'engagement du syndicat et de ses avocats ont permis de faire gagner la profession.

@ jean.fayemendy@snepfusu.net

(1) Tribunal Administratif.





© Cypille Kraster

“IL FAUT REDONNER UNE PLACE BIEN PLUS IMPORTANTE AU SPORT ET LA CULTURE”

INTERVIEW **ERIC DELEMAR, DÉFENSEUR DES ENFANTS**



Par **Andjelko SVRDJIN**

Le SNEP-FSU a été auditionné par M. Eric Delemar, Défenseur des enfants, adjoint de la Défenseure des droits, dans le cadre de la préparation du Rapport annuel sur le Droit de l'enfant (2023), la présente édition étant consacrée aux droits relatifs aux loisirs, le sport et la culture. Suite à la publication du Rapport, nous avons pu poser quelques questions à Eric Delemar.

Andjelko SVRDJIN : Eric Delemar, vous êtes défenseur des enfants. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste cette mission ?

Eric DELEMAR : Le Défenseur des droits est une autorité administrative de rang constitutionnel qui veille au respect des droits et libertés par les institutions. Cela concerne donc l'ensemble des services publics mais aussi le tissu associatif car beaucoup d'associations ont une délégation de service public. Nous instruisons 3 500 situations par an relatives à différentes atteintes au droit de l'enfant, le droit de l'enfant à l'éducation étant un motif de saisine parmi les plus importants, comme les refus de scolarisation par certaines mairies ou le harcèlement scolaire et cyber harcèlement. Par ailleurs, outre le traitement des réclamations que l'on reçoit, nous avons une mission de promotion des droits de l'enfant sous forme de rapports, d'avis au Parlement formulant des recommandations.

A.S. : Une partie des recommandations du rapport concerne ce qu'il est communément appelé le « sport à l'école ». Une de ces recommandations vise à renforcer notamment les enseignements de l'EPS. Quel est le constat qui est fait de l'existant et qui incite à ce renforcement ?

E.D. : Nous sommes dans un contexte social et médiatique en vue de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris (JOP). En 2024, la promotion de l'activité physique et sportive sera grande cause nationale. Nous nous sommes intéressés dans ce rapport aux conditions d'accès au sport des enfants dans leur quotidien. Car, si nous voulons construire une nation sportive, il nous faut créer un certain nombre de conditions en amont. Notre rapport insiste sur le rôle fondamental du jeu dans le développement de l'enfant, et ce depuis sa naissance, dès le plus jeune âge, dans les crèches, puis à l'école maternelle etc. C'est cette dimension ludique qui nous a intéressés dans toutes ses composantes.

En EPS, l'élève évolue dans un contexte d'apprentissages en collectif. L'enfant apprend à perdre, apprend à gagner, à socialiser, à interagir avec les autres ! C'est là qu'il se réalise, au sein d'un groupe. En primaire, il faut garantir l'effectivité du sport d'où notre recommandation d'un référent EPS en soutien des professeurs des écoles. De manière plus générale, nous pensons qu'il faut redonner une place bien plus importante au sport et la culture, notamment à l'école et ne pas hiérarchiser les matières enseignées.

A.S. : Vous avez recueilli la parole de très nombreux jeunes pour établir ce rapport. Que disent-ils de l'EPS ? Quelles sont leurs attentes pour une EPS renouvelée demain ?

E.D. : Près de 4 000 enfants ont été entendus provenant de territoires et structures différentes. Les paroles des enfants sont fortes. Nous avons pu entendre toute l'importance du sport dans leur vie scolaire : « grâce au sport, les adultes me regardent autrement ! » La crise sanitaire a exacerbé les phénomènes comme le manque de sommeil, la surexposition aux écrans, le manque d'activité physique etc. Les jeunes sont sensibles à la place du sport dans leur vie. Par ailleurs, ils questionnent le système de notation à l'école. La dimension de l'effort devrait, de leur point de vue, être davantage prise en compte. De façon plus générale, la place de la culture sportive dans la vie de beaucoup de jeunes, en raison de leur engagement dans des clubs sportifs, devrait, à leurs yeux, prendre plus d'importance à l'école. Ensuite, les inégalités territoriales sont bien marquées à travers leur discours. Très souvent, c'est le manque d'offre sportive proche de leur lieu de vie qui est dénoncé. Pour terminer, nous pensons que l'un des enjeux les plus importants est que le sport, comme la culture d'ailleurs, trouve une place renforcée, dans un cadre scolaire nouveau, où les formats de travail scolaire et le rythme des enfants seraient repensés.

LE SPORT : GRANDE CAUSE NATIONALE ?

Présentée comme « le relai sociétal pour porter l'héritage immatériel de ce rendez-vous unique et historique (les JOP), avec pour objectif d'améliorer l'éducation, la santé, l'inclusion et de rendre notre société plus solidaire », la Grande Cause Nationale 2024 – décrétée par le Président de la République – est dotée d'un financement de 10,5 M € sur le budget J&S 2024.

Mais à y regarder de plus près, ce n'est pas « le sport » qui est la Grande Cause Nationale pour 2024 : c'est « l'activité physique et sportive ». Quant aux moyens prévus, la moitié des crédits doit servir à financer des campagnes de communication ! Le slogan « Bouge 30 minutes chaque jour ! », qui a été lancé en cette fin d'année 2023, en est le parfait exemple.

En incitant les Français-es à adopter des modes de vie moins sédentaires, le gouvernement renvoie à chaque individu la responsabilité de se prendre en mains, en vue d'en tirer des bénéfices pour sa santé. Mais il ne promeut pas le sport dans ses différentes formes et cadres de pratique ! De plus, il entretient la confusion entre « faire du sport » et « bouger », tout comme les dispositifs 30 minutes d'APQ en primaire et les 2 heures de sport au collège. Or, pour avoir une activité physique quotidienne, il n'y a plus besoin d'activités physiques et sportives, ni d'équipements sportifs, ni de professionnel·les formé·es, ...

Au final, cette grande cause nationale représente donc un danger pour nos métiers d'enseignant·es d'EPS et de professeur·es de sport ! Et il fragilise le



milieu associatif sportif, qui ne semble pas en être conscient.

Le SNEP-FSU s'y refuse ! Il continuera à dénoncer les logiques qui sous-tendent les discours et annonces des responsables politiques qui sont contraires à sa vision du sport en tant que « bien culturel » et « fait de société à part entière » qu'il convient de valoriser dans toutes ses dimensions.

[@ gwenaelle.natter@snepfusu.net](mailto:gwenaelle.natter@snepfusu.net)

ENTRISME DE L'EXTRÊME DROITE À L'ÉCOLE : **DANGER !**

La banalisation de l'extrême droite n'a de cesse de gagner du terrain dans la société, y compris jusque dans l'École. Pour preuve, après maintes tentatives infructueuses, les parents d'extrême droite font leur entrée au sein de l'école au travers des élections de parents d'élèves. Ainsi, le groupe « Parents Vigilants », issu de la mouvance Zemmour et de son parti Reconquête, se targue de faire un excellent résultat et donc de pouvoir disposer de milliers de représentants parents. Au-delà du fait que les chiffres annoncés montrent en fait que leur nombre est somme toute limité, leur arrivée dans l'École est préoccupante, car elle vise à contester les valeurs qui doivent guider le service public d'éducation. Engagés contre un pseudo « wokisme », contre l'éducation sexuelle, contre la liberté pédagogique... Leur action n'a rien à voir

avec la défense de l'École, mais la volonté d'en découdre avec le corps enseignant qu'ils estiment être pour la majorité des « gauchistes » qui nuisent à leur vision de la France et son histoire. S'en suivent des raids numériques et la mise en pâture de collègues sur les réseaux sociaux. Malgré cela, courant novembre, des représentant·es de « Parents Vigilants » se sont vu·es convié·es au Sénat pour un colloque organisé par Reconquête. Face à cette situation et les pratiques de ce collectif, l'intersyndicale a adressé un courrier au ministre Attal le 15 novembre, qui est resté, malgré une relance début décembre, sans réponse. Nous voyons bien l'attention portée par le ministre à la défense des enseignant·es face à ce groupuscule d'extrême droite. Mais où est passé le rempart à l'extrême droite annoncé par Macron à l'occasion de son élection ? Le SNEP, la FSU et l'ensemble des or-



ganisations (hors CGC, SNALC et FO) entendent être reçues par le ministre sur ce grave sujet qui met en danger l'École et les personnels et pour que ce collectif aux relents nauséabonds soit mis sous l'éteignoir. La défense de l'École contre tous les obscurantismes ne peut se dédouaner d'un combat résolu contre l'extrême droite ! No pasarán

[@ polo.lemonnier@snepfusu.net](mailto:polo.lemonnier@snepfusu.net)

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE!

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener, 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n°07 027
138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 180 478 200 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France, 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 483 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Lehmann • Conception : Insign 2022 • Merci à Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - IADE, Mark, Professeur d'EPS, Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



casden.fr



Retrouvez-nous chez

